

très véritable), et d'autant que cela luy sert infiniment pour en éclaircir ceulx qui en pourroient doubter. Estant resolu de n'adjouter ny diminuer à ce que vous en direz, je vous supplie tres humblement, Monsieur, luy vouloir faire cest honneur et à moy (qui suis si joinct et uny avec luy, tant pour la proximité du sang que pour avoir cest honneur d'estre chef du nom et de la maison, et pour l'amitié que je luy porté, que j'estime ce faict me toucher comme à luy mesme, qui vous est tant serviteur, comme nous tant le sommes si fidelles et affectionnez), que vous prendrez tousjours sa cause en main et ne souffrirez point que l'honneur de nostre maison, qui prend sa source de la vostre, soit aulcunement interessé. Ce me sera particulièrement une tres grande obligation pour demeurer à jamais

Vostre tres humble et tres obeissant frere  
et serviteur,

HENRY.

[ 1580. — 21 DÉCEMBRE. ]

Imprimé. — Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire de Belgique, tome IV, page 220<sup>1</sup>. — Bruxelles, 1841.

A MONSIEUR MON COUSIN, MONSIEUR LE PRINCE D'ORANGE<sup>2</sup>.

Monsieur mon Cousin, Encores que je vous aye ces jours passez escript, je ne lairai passer la presente commodité du sieur de Villers

<sup>1</sup> C'est d'après un manuscrit du seizième siècle, déposé aujourd'hui dans les archives de la ville de Gand et provenant de la succession de M. Parmentier, archiviste de cette ville, que cette lettre a été imprimée. Elle n'est point datée; mais, comme elle fut apportée à Anvers, conjointement avec les lettres du duc d'Anjou et celles de la députation envoyée à ce prince par les états-généraux des

Provinces-Unies, la date en a pu être fixée. Seulement les premiers éditeurs se sont trompés sur la ville où résidait alors le roi de Navarre: c'était à Coutras et non à Tours.

<sup>2</sup> Guillaume de Nassau-Dillenburg, prince d'Orange, fondateur de la république de Hollande, fils de Guillaume de Nassau, dit le Vieux, et de Julienne de Stolberg, mort assassiné le 10 juillet 1584.

pour vous dire comme, graces à Dieu, nous avons fait la paix, estimant que serez joyeux de ces bonnes nouvelles, tant pour l'amitié que me portez que pour la disposition en laquelle nous nous préparons d'aller secourir messieurs des Estats, ayant promis d'y aller avecq Monsieur pour luy servir et faire ce qui est du debvoir de bon compatriote. Mais le desir que j'ay de vous voir ne m'y invite pas moins, vous priant que nous nous entre-aymions toujours avec une bonne intelligence, laquelle je garderay de ma part aultant que scauriez desirer.

Vostre plus affectionné cousin et plus parfaict amy,

HENRY.

1580. — 28 DÉCEMBRE. — I<sup>re</sup>.

Orig. — Arch. du royaume, section historique, série K, carton 99, liasse n° 5.

A MONSIEUR MON ONCLE, MONSIEUR LE DUC DE MONTPENSIER.

Monsieur mon Oncle, C'est à mon tres grand regret que je vous voy en cette peine, non pour doubte des moyens, assez grandz, Dieu mercy, pour vous en tirer, mais pour l'aage auquel vous estes<sup>1</sup>, crai-

<sup>1</sup> Ce prince était alors dans sa soixante-huitième année. L'affaire dont l'entretien ici le roi de Navarre fit beaucoup de bruit, et donna lieu à une quantité d'écrits assez bien résumés dans ce passage d'un historien du siècle dernier : « Lorsque le duc d'Anjou s'était sauvé de la cour en 1575, le Roi avait ordonné au duc de Montpensier et au duc de Nevers de courir après le fugitif et de le prendre mort ou vif. Monsieur, étant à Champigny, se rappela un jour [au mois de mars 1580] l'extrême danger qu'il avait couru, et il avoua au duc de Montpensier qu'il lui devait son salut, aussi bien qu'à Ludovic de Gonzague. Montpensier lui répondit

qu'il pouvait se dispenser de tant de reconnaissance pour cet étranger; que, s'il avait voulu le croire, il n'aurait jamais échappé à la prison ou à la mort. Les malveillants qui entendirent cette conversation ne manquèrent pas de rapporter au duc de Nevers que Montpensier l'avait peint à Monsieur comme son ennemi personnel, et même comme ayant voulu attenter à ses jours. Gonzague, auquel il importait si fort de détromper l'héritier de la couronne, lui envoya un homme de qualité pour lui protester que celui qui l'avait ainsi noirci était coupable d'imposture. En même temps il publia un mémoire dans lequel, sans nommer Mont-